

MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUILLET 2026 À 18 H 00
MAIRIE – 275, RUE PRINCIPALE
ORDRE DU JOUR



- 1. Ouverture de la séance**
 - 2. Adoption de l'ordre du jour**
 - 3. Révocation de l'avis de convocation**
 - 4. Programme Nouveaux Horizons pour les aînés**
 - 5. Période de questions**
 - 6. Levée de la séance extraordinaire**
-

PROCÈS-VERBAL

Bernard Desrochers
Suzanne Hudon

Monique Malo
Miguel Dicaire

Marc-Olivier Huot-Drouin
Victorien Prud'homme

Formant quorum sous la présidence du Maire, Christian Pilon.

Assistent également à la séance, Monsieur Mario Boyer, Directeur général/Greffier-trésorier par intérim.

1.

Ouverture de la séance

Monsieur le Maire, Christian Pilon souhaite la bienvenue aux membres présents.

2.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-07-162

Révocation de l'avis de convocation

Les membres du conseil étant tous présents et conformément à l'article #153 du code municipal, il y a révocation unanime. (voir aussi l'article #157 du Code Municipal)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc-Olivier Huot-Drouin

QUE l'avis de convocation soit révoqué, conformément à la loi.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

3.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-07-163

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Hudon

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

4.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-07-164

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

CONSIDÉRANT le programme *Nouveaux Horizons pour les aînés* offert par le gouvernement du Canada, qui vise à soutenir la participation sociale, le bénévolat et l'inclusion des personnes aînées;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance souhaite présenter une demande d'aide financière dans le cadre de ce programme pour la réalisation du projet « Les Grands Défis Plaisants », lequel répond aux objectifs poursuivis par ce dernier;

CONSIDÉRANT que ce projet favorisera l'engagement des aînés et des citoyens de tous âges dans la collectivité, tout en encourageant leur participation sociale, leur inclusion et leur contribution active à la vie communautaire;

Il est proposé par Monsieur Bernard Desrochers

QUE le conseil municipal autorise le dépôt du projet « Les Grands Défis Plaisants » dans le cadre du programme *Nouveaux Horizons pour les aînés*;

QUE le maire ainsi que la direction générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires au dépôt de la demande ainsi qu'à la réalisation du projet advenant l'octroi de l'aide financière.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents.

5. Période de questions

Aucune personne présente.

6.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-07-165

Levée de la séance extraordinaire à 18 h 05

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicairé

QUE la séance soit levée.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l’unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Pilon, Maire de la Municipalité de Plaisance, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal. »

Et j’ai signé ce 7 juillet 2026.

Christian Pilon
Maire

Mario Boyer
Directeur général et Greffier-trésorier par
intérim